

Construire la mobilisation

Le SNUI, le SNADGI-CGT et l'UNSA-Impôts (les autres syndicats étaient excusés) se sont réunis jeudi 8 avril 2004 et ont fait le constat unanime d'un malaise général et grandissant touchant tous les agents de la DGI, y compris les cadres.

La réforme de l'évaluation-notation et ses conditions de mise en place sont fortement contestées (pétitions, boycotts, apposition d'une formule signifiant le refus de rentrer dans le système...), les conditions de travail se dégradent dramatiquement du fait des réformes et des suppressions d'emplois, le blocage sur l'évolution des qualifications et des rémunérations est intolérable.

De plus, l'incapacité et le manque de volonté de l'administration pour donner du contenu au dialogue social alourdissent ces tensions et le nouveau ministre des Finances semble s'inscrire dans la continuité et l'aggravation des orientations de son prédécesseur.

La perspective de la réforme de la Sécurité Sociale nécessite par ailleurs une mobilisation de très haut niveau dès le 1^{er} mai, dans laquelle les organisations syndicales de la DGI prendront toute leur place.

Les syndicats se sont donc rapidement entendus pour construire la mobilisation, à la fois sur les sujets revendicatifs propres à la DGI et au MINEFI, et pour contrer les projets de réforme de la protection sociale, qui portent tous de profonds choix de société.

Les fédérations des Finances se réuniront le 20 avril à l'issue des rencontres avec M. Sarkozy ; Les organisations syndicales de la DGI feront de même dès le lendemain.

Le mois de mai sera donc un moment privilégié pour l'action, une journée de grève de niveau DGI ou MINEFI est particulièrement nécessaire, dans l'unité la plus large.

Paris, le 13 avril 2004.